

A 3498 du 6-12-95

S.A. LE PROVENÇAL

56 B 687

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 26 octobre 1995

-oOo-

Le Conseil d'Administration s'est réuni *le jeudi 26 octobre 1995, à 15 heures 30*, au Siège Social, sur convocation faite par son Président, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 avril 1995,
- Situation d'exploitation au 30 septembre 1995,
- Examen des rapports et documents exigés par la « Loi Prévention » du 1er mars 1984, actualisés au deuxième semestre 1995,
- Questions diverses.

Il résulte du registre de présence signé par les Administrateurs à leur entrée en séance que sont présents :

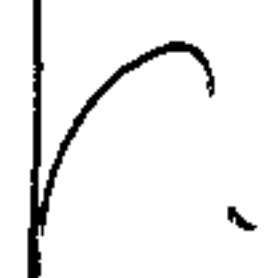
M. Roger THEROND, M. Jean-Pierre MILET, Mme Edmonde CHARLES-ROUX DEFFERRE,
M. Gérard de ROQUEMAUREL, ,
M. Bernard MAINFROY, représentant de HACHETTE FILIPACCHI PRESSE,
M. Philippe ZAGDOUN, représentant des PUBLICATIONS GROUPE LOISIRS,

Sont représentés :

M. Philippe CAMUS, par M. MILET,
M. Jean-Paul DENFERT-ROCHEREAU, représentant des PUBLICATIONS FRANCE MONDE, par M. Philippe ZAGDOUN,
M. Paul GIANNOLI, représentant de QUILLET S.A., par M. THEROND.

Sont également présents :

MM. André FOURNIER, Jean-Claude PUGGIONI, François TOMASINI, Gilbert VOLPONI,
M. Pascal BELLANGER, Directeur Financier HACHETTE FILIPACCHI PRESSE,
M. Marc FORMAN,
M. Roland BONNEFOY, Secrétaire de Séance.



.../...

Avant de commencer la réunion, Monsieur le Président informe les membres du Conseil qu'en raison du poids croissant de ses activités au sein des Groupes HACHETTE FILIPACCHI PRESSE et FILIPACCHI MEDIAS, au titre de Vice-Président-Directeur des Rédactions, il a exprimé à Daniel FILIPACCHI et à Jean-Luc LAGARDERE le souhait d'être déchargé de ses fonctions à la tête de notre Groupe de Presse.

Il fait donc part au Conseil de sa décision de remettre son mandat de Président-Directeur Général de la Société à compter de ce jour. Il se déclare confiant dans l'avenir du Groupe en proposant Monsieur Jean-Pierre MILET, Vice-Président-Directeur Général, comme son successeur.

Il remercie le Conseil pour la confiance qu'il lui a témoignée durant plus de quatre ans. Au moment de quitter cette présidence, Monsieur THEROND, qui reste Administrateur de notre Société, tient à souligner son attachement à nos journaux et à rendre un hommage particulier à l'ensemble des personnels pour leur assistance sans faille tout au long de cette période.

Le Conseil, à l'unanimité, nomme Monsieur Jean-Pierre MILET Président-Directeur Général.

Certifié conforme à l'original



-oOo-

.../...